

2010, année 1 du projet : réalisation d'un diagnostic complet et identification de site test

Le projet de Gestion Intégrée des Risques Naturels pour le Pays du Grand Briançonnais a débuté le 1^{er} mars 2010 et s'étalera sur 3 ans. Si ce travail consiste en l'élaboration d'une stratégie de gestion partagée à l'échelle du Pays, il débute par un état des lieux des pratiques de gestion des risques. Ce diagnostic se décline en plusieurs étapes et se clôture par la définition d'actions à mettre en œuvre. La première année du projet s'est faite en trois temps :

- Réalisation du diagnostic :

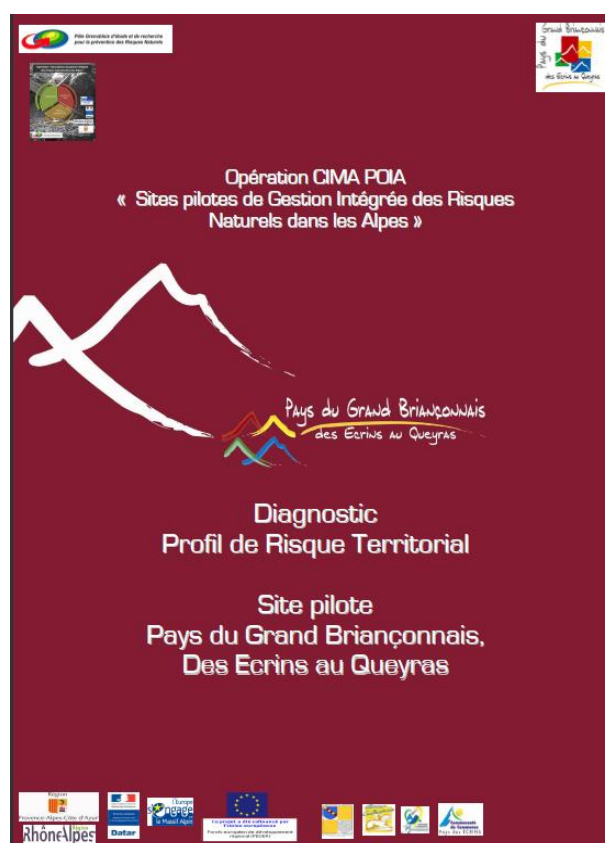
Ce travail s'est appuyé sur une méthodologie élaborée par le PARN appelé « Profil de Risque Territorial » (PRT) et se divisant en plusieurs niveaux.

Les PRT 1 et 2 visent à recenser sur l'ensemble des communes du Pays, toutes les données générales concernant ces collectivités (nombre d'intercommunalité, économie principale, démographie, inventaire des zones protégées...), mais également des risques naturels et procédures de gestion (PIDA, PPR, PCS, DICRIM...)

De ce premier travail a découlé l'identification des sites tests.

Enfin, la dernière partie du diagnostic a permis de mettre en lumière les forces et faiblesses des sites tests aboutissant à des propositions d'action pour l'année 2 du projet.

Ce travail de diagnostic constitue un repère et un point initial permettant de mesurer l'évolution en cours d'expérimentation des pratiques et des outils de gestion mise en place.



- Identification de sites tests :

Bien que certaines problématiques soient communes, les spécificités en matière de risques naturels sont tellement variables d'un territoire à l'autre qu'on ne peut réaliser un travail approfondi qu'à une échelle territoriale relativement petite (de une à quelques communes).

Des sites tests ont donc été identifiés dès les premières étapes de réalisation du diagnostic. Ils sont destinés à expérimenter des méthodes de gestion intégrée des risques innovantes, prenant en compte toutes les spécificités du territoire mais également en élaborant des pistes ou méthodologies de travail intégrant toutes les personnes et institutions présentes et actives sur le territoire. Enfin, ces sites sont choisis également pour leur potentiel de transférabilité sur le reste du Pays afin de faire profiter aux autres communes leurs expériences. Il s'agit avant tout de micros laboratoires, en ayant bien à l'esprit que la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels pour les années futures et les choix des maîtres

- Participation au réseau « Sites Pilotes »

Cette troisième phase constitue le fil rouge de l'opération Sites Pilotes pour les trois années. En effet, en plus de rechercher un effet de synergie entre territoire du Pays, la Mission Risques Naturels a pour vocation à participer à la mutualisation des bonnes pratiques en matière de gestion intégrée à l'échelle du massif. Ce sont donc des échanges réguliers qui ont lieu entre sites pilotes, mais également un contact permanent avec le PARN et tous les acteurs de la gestion intégrée des risques Naturels dans les Alpes.

